

Le maire Jean-Paul Dufour a offert ses vœux aux administrés, dans la salle du petit théâtre, en présence notamment de Philippe Mouiller, sénateur-maire.

Un film a retracé les principaux événements de 2016 qui ont marqué la vie des Secondinois, puis le maire et le Conseil municipal ont présenté les projets pour l'amélioration de la vie dans la commune, la rénovation de la maison Brillaud... 39 nouvelles familles et de nouveaux commerçants sont venus

s'installer, prouvant le dynamisme de la ville.

« *Secodigny est la commune la plus importante du nouveau comté de Gâtine. Je félicite l'équipe communale. Continuez à bien vivre à Secodigny* » clame le sénateur Philippe Mouiller.

La chorale secondinoise Les Chœurs Doret, en hommage à la maison Doret, a interprété des chants de sa composition sur le thème de la Gâtine. L'après-midi s'est terminé par un goûter.

### ► Saint-Pardoux. Des mesures pour lutter contre la grippe aviaire

La municipalité de Saint-Pardoux rappelle à ses concitoyens le risque élevé d'influenza aviaire dans les basses-cours. Tout particulier doit déclarer à la mairie sa basse-cour, de un à 250 individus, au 05 49 63 40 03 ou sur le site [mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr) Devant la recrudescence de cas de grippe aviaire, les détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs, destinés uniquement à une utilisation non commerciale, doivent impérativement mettre en place les mesures suivantes : confiner les volailles ou mettre en place des

filets de protection sur la basse-cour, exercer une surveillance quotidienne des animaux, déclarer immédiatement toute mortalité anormale à son vétérinaire, protéger le stock d'aliments des oiseaux sauvages ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau des volailles. Si une mortalité anormale est constatée, conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contacter un vétérinaire ou la Direction départementale en charge de la protection des populations.

## Véronique Delalande

Véronique Delalande est bien connue dans la région de Poitiers où elle habite et à Migné-Auxances où elle a installé son atelier de peinture. Cette professionnelle avoue que si grand-mère et sa maman peignaient déjà, « *et qu'elle a donc toujours eu des pincesaux dans les mains.* » Invitée par l'association Thépacap elle expose une partie de son travail jusqu'au 15 mars à la salle du conseil de la mairie. Le vernissage a eu lieu vendredi en présence de l'artiste, Véronique Cornuault, maire de Thénézay et Nicole Blin, présidente de Thépacap.

### Plusieurs périodes

Après avoir pratiqué la peinture sur textile, le dessin d'atelier avec modèle vivant, elle privilégie, depuis 2003, l'aquarelle sur papiers traditionnels et papiers végétaux. Véronique Delalande confie : « *Plusieurs périodes sont représentées ici. Maintenant je mouille beaucoup mon pinceau et, depuis que je mélange de l'encre de Chine, la fusion entre l'encre et*

## Sainte-Verge

### Le Conseil accu

Entouré par plusieurs élus, Jean Lambert a accueilli, samedi, les responsables des associations et plusieurs dizaines d'habitants dont quelques nouveaux Sainte-Vergeois.



Un cadeau a été remis à tous les nouveaux

## Affaires à faire

**Alain DESMIERS**  
7, rue Gilbert Billeau - GOURGÉ  
05 49 63 05 82 - 06 81 07 80 59

Annonces, cette rubrique vous intéresse, contactez Precom au 0 820 856 212 (0.15€/mn+prix d'un appel)